

Compte rendu de la séance du 08 Janvier 2021

Président : PREVOST Jean-Luc Secrétaire : TARDELLA Armand

Présents : Monsieur JORDAN BARDOT, Monsieur ROMUALD BARDOT, Monsieur JEAN-LOUIS BELTRAMINI, Madame NICOLE BERNE, Monsieur JEAN-LUC PREVOST, Madame ALEXANDRA RUSSI, Madame EVELYNE STIZ, Monsieur ARMAND TARDELLA

Excusés : Monsieur DIDIER HIPPOLYTE, Madame LEA MOREAU, Madame GWANAËLLE RUFFLOCH.

Les décisions du conseil municipal ont été prises à l'unanimité des présents, sauf mention contraire.

Le conseil examine les points mentionnés à l'ordre du jour.

Demandes de subvention diverses

Le RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté). Demande une subvention de 64€, pour aider la psychologue qui intervient auprès des enfants. 20 élèves de Merry-la-Vallée sont concernés.

Le CIFA (Centre Interprofessionnel de Formation des Apprentis) (2 élèves de merry concernés) demande une subvention de 100€ par jeune concerné (200€ en tout), pour participer à l'achat d'équipements.

L'École des Métiers Dijon-Métropole (une mérillonne concernée), demande une subvention de 230€.

Ces trios subvention sont accordées par le conseil municipal, pour un montant total de 594€.

Demande de réduction du montant du loyer des bois communaux par la société de chasse communale

La société de chasse a formulé une demande de réduction du montant du loyer des bois communaux, sans toutefois préciser le montant de la réduction souhaitée.

Le conseil municipal accepte le principe de cette réduction. Il est proposé que la commission chasse-pêche rencontre les chasseurs pour proposer au conseil municipal le montant de cette réduction.



Modification budgétaire dans le cadre du transfert comptable de la perception de Toucy à celle de Joigny

(texte à fournir par Jean-Luc)

Présentation du compte rendu du questionnaire sur le commerce par A. Tardella

Le questionnaire de satisfaction et de besoins concernant le commerce de proximité distribué aux merrillons a obtenu 57 réponses.

Armand Tardella présente au conseil municipal la synthèse des réponses. Le conseil approuve la synthèse

La synthèse sera présentée dès que possible aux gérants de la Taverne des Korrigans, puis diffuse comme convenu aux merrillons.

Proposition de Motion de défense des urgences et des secours refusant la suppression du “centre du 15” du SAMU de l’Yonne.

Le conseil territorial de santé de l’Yonne, regroupant les professionnels de santé et les responsables territoriaux a voté à l’unanimité une motion demandant à “corriger le plan régional de santé” pour “maintenir le CRRA 15 d’Auxerre” et “pour défendre la qualité des secours envers la population et l’attractivité médicale du territoire”, à “travailler collectivement à une plateforme commune, 15-18-ambulanciers privés-médecine libérale, sur un même plateau situé à Auxerre”.

Le conseil municipal soutient cette motion.

Divers

Le prochain conseil municipal aura lieu 4 février 2021.

Des responsables de commission sont nommés avec la charge de faire avancer les divers projets et de les soumettre au conseil municipal :

- Finances : Jean-Luc Prévost
- Travaux (Bâtiments-Voirie) : Jean-Luc Prévost
- Environnement (Forêt-Chasse-Pêche-Agriculture) : Romulad Bardot
- Communication : Jean-Louis Beltramini
- Commerce (Artisan-professions libérales) : Armand Tardella
- Actions sociales : Nicole Berne

Le Maire Jean-Luc Prévost